



Contact
Camille Fink
c.fink@leplope.be
0491/90.62.74



Scannez et retrouvez-nous
sur notre site

Détermination de projet

Cellule INAMI



✉ Rue Vert-Vinâve 60
4041 VOTTEM

☎ 04/227.51.76

@ info@leplope.be

🌐 www.leplope.be

f plopeasbl

📷 le_plope



Edit. Resp.: Marc GARCET, rue Vert-Vinâve 60 - 4041 Vottem

Coaching collectif, individuel, stages

Détermination de projet

Détermination de projet INAMI

Vous souhaitez vous remobiliser et être accompagné-e dans l'élaboration d'un nouveau projet professionnel ?



Conditions d'admission

- Avoir plus de 18 ans
- Etre en incapacité de travail (STATUT INAMI)
- Avoir réalisé un bilan d'orientation professionnel au sein d'un CFISPA
- Vouloir investir ou réinvestir la sphère professionnelle

Statut en formation

- Maintien des indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité
- Intervention dans les frais de déplacement

Objectifs

- Poursuivre et approfondir le travail d'orientation et de construction du projet professionnel amorcé lors du bilan d'orientation
- Analyser et évaluer ses compétences et ses capacités d'apprentissage
- Découvrir et expérimenter différents secteurs professionnels
- Être guidé vers les prestataires jugés adéquats en fonction des compétences, aptitudes et besoins
- Promouvoir et assurer la préparation aux dispositifs généraux de formation

Documents à fournir pour le premier entretien

- Une attestation de taux journalier à demander à votre mutuelle (service social)
- Une attestation d'inscription comme « Demandeur d'Emploi Libre » (généralement catégorie INAMI) du FOREM
- Une copie de votre carte d'identité

